

# Quel enseignement pour les sciences économiques à l'Université ? Un point de vue des doyens de facultés et directeurs d'UFR

*André Hervier*

Directeur de l'UFR d'Economie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Secrétaire de la Conférence des doyens de facultés et directeurs d'UFR de Sciences Economiques

*Gilles Jacoud*

Directeur du Département de Sciences économiques à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne  
Vice-Président de la Conférence des doyens de facultés et directeurs d'UFR de Sciences Economiques

## Introduction

Cette communication est composée de deux textes officiels issus de la Conférence des Doyens de facultés et Directeurs d'UFR de Sciences Economiques. Il n'est peut-être pas inutile de préciser les circonstances dans lesquelles ils ont été écrits.

A la fin de la dernière décennie, toutes les facultés et UFR de Sciences Economiques ont connu une baisse des effectifs, inquiétantes pour les unes, sévères pour les autres. La Conférence a bien entendu entamé une réflexion sur cette question. De son côté, le Ministère qui venait de recevoir un rapport sur les disciplines de Gestion, le rapport Perez, commandait à Michel Vernières un rapport sur l'Economie. Michel Vernières et la Conférence ont bien sûr eu des contacts, mais cette dernière a considéré qu'elle pouvait contribuer utilement au débat en tirant partie de ses réflexions passées et des données déjà accumulées, ou en mobilisant son réseau pour en obtenir d'autres. En prenant appui sur les thèmes abordés par le rapport Perez, elle a créé en son sein quatre commissions ou ateliers. Le texte « Position de la discipline » présenté ici en première partie est le résultat du travail de l'atelier du même nom. Celui-ci s'est réuni quatre fois : la première pour mettre au point des modalités de travail ; la seconde lui a permis de rencontrer un représentant du MEDEF et des responsables de l'APEC venus présenter les résultats de leur enquête sur les débouchés ; la troisième qui a réuni des enseignants-chercheurs, le Président de l'APSES et les membres de l'atelier s'est intéressée aux questions pédagogiques ; la dernière enfin a été consacrée à la rédaction du texte qui fut adopté après quelques amendements par la Conférence en sa réunion de décembre 2000.

La baisse des effectifs donnait lieu à deux grands types d'interprétation. Constatant que les effectifs en Economie en France sont proportionnellement plus élevés comparés à ceux de Gestion par exemple que dans la plupart des pays anglo-saxons, les uns ont avancé l'idée d'un alignement sur le « standard international ». Les autres, constatant que la France occupe une place particulière du fait de l'existence de la filière ES et arguant des données sur les débouchés ont au contraire avancé que les études d'Economie donnaient une formation utile et professionnalisante .

La position de doyen de faculté ou directeur d'UFR conduit naturellement à privilégier la seconde version et à tenter de faire un diagnostic pour trouver des réponses appropriées.

Le diagnostic put être ordonné en trois points principaux :

1. Les contenus
2. L'information et le rapport avec nos collègues du secondaire
3. Les nécessaires réformes pédagogiques et la question des moyens

Sur le premier point, l'atelier « moyens » de la Conférence montrait d'emblée une diversité très grande des maquettes de DEUG. D'une manière générale, il semblait patent que la mathématisation de l'Economie avait poussé à une mathématisation excessive d'un certain nombre d'entre elles. Cet argument pour pertinent qu'il soit semblait cependant devoir être nuancé dans la mesure où l'on n'observait pas de lien systématique entre la mathématisation des DEUG et la baisse des effectifs dans les facultés et UFR correspondant.

D'autre part, si les débouchés des études d'Economie sont bons, ils ne conduisent pas, la plupart du temps, à des métiers d'Economistes au sens strict (le représentant du MEDEF a confirmé que les entreprises n'ont pas vraiment besoin d' « Economistes d'entreprise »). D'où l'importance de la distinction entre formation *par* l'Economie et la formation *à* l'Economie ; d'où l'accent à mettre sur la maîtrise des capacités techniques relativement à celle des connaissances : à l'évidence, c'est par l'Economie que nos étudiants sont formés, mais l'on peut se demander si les contenus des cursus d'Economie en DEUG et peut-être en Licence ne sont pas excessivement surdéterminés par les exigences de la formation des chercheurs-économistes.

Sur le deuxième point, puisque nos cursus conduisent aussi bien que d'autres à un emploi à bac + 5, la Conférence a estimé qu'elle était fondée à lutter contre la baisse des effectifs et conserver « sa part de marché ». Cet objectif semblait loin d'être hors d'atteinte puisque si les bacheliers ES représentent à peu près 60 % de nos effectifs, seuls 17 % des bacheliers ES font des études d'Economie au sens large et environ 10 % à l'Université. Il y a donc des « réserves » dans lesquelles les UFR de Sciences Economiques peuvent puiser, pour autant qu'elles soient attractives, et pourvu que leur image auprès des élèves de la filière ES, donc de nos collègues du secondaire, change.

De ce point de vue, il était évident que les rapports entre la filière SES du secondaire et l'Economie et Gestion du Supérieur posaient un certain nombre de problèmes. Problème de relations entre les communautés enseignantes : plusieurs réunions ou colloques (notamment celui de Lille) ont tendu à dissiper les malentendus, mais la confiance ne paraît pas totalement rétablie. Problème d'image du DEUG d'Economie et Gestion, perçu comme exigeant un niveau très élevé en mathématiques (idée parfois relayée par les enseignants du secondaire eux-mêmes). Problème d'une discipline qui, offrant des débouchés d'une très grande diversité semble ne pas en avoir de visibles. Traits spécifiques s'ajoutant à la mauvaise image des DEUG universitaires général ; effet d'image d'autant plus sensible dans notre secteur que les classes préparatoires aux grandes écoles de commerce venaient de passer à deux ans et que l'on pouvait penser que les enseignants du secondaire, à bon droit, « pousseraient » d'autant plus leurs meilleurs étudiants vers ces formations. D'où un certain nombre de mesures au niveau de la Conférence (mise au point d'une plaquette nationale notamment,) et au niveau local (contacts organisés avec les lycées, etc.).

Sur le troisième point, les multiples initiatives pédagogiques locales, rapidement mises en place, ont fait l'objet d'échanges au sein de la Conférence. Mais ces réformes butaient bientôt sur le manque de moyens. La norme San Remo<sup>1</sup> en vigueur dans notre secteur est celle des disciplines juridiques (elle est inférieure à celle de la Philosophie et nettement inférieure à celle des MASS). Elle ne permet pas d'adopter le rapport Cours-TD des MASS qui s'impose pour la plupart de nos matières de base, ni de faire la juste place aux enseignements d'informatique et de langues, aux travaux méthodologiques en quantité suffisante avec des groupes de taille raisonnable, etc.

---

<sup>1</sup> La norme San remo fixe un nombre d'heures par étudiant, par discipline et par type de diplôme. Elle sert ainsi à calculer la dotation des Universités (du nombre heures global obtenu par application de la norme, on retire les heures statutaires que représentent les emplois pour déterminer la dotation en heures complémentaires). Si San remo est un « système analytique de répartition des moyens » entre Universités, dans bon nombre de celles-ci, elle sert aussi à la répartition internes des moyens entre disciplines.

D'où deux réactions de la Conférence : d'une part, l'insistance pour l'alignement de la norme San Remo du secteur Economie Gestion sur celle des MASS ; d'autre part, la revendication d'un label d'IUP « ingénierie économique » pour permettre une diversification vers des filières à norme San Remo élevée (MST, MSG, Magistère, et aussi IUP).

Le second texte présenté ici (« Commentaires ... ») est une réaction aux rapport « Fitoussi » demandée par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale par l'intermédiaire de Bernard Belloc, Président de la CPU, à la Conférence. Ce texte est moins élaboré que le précédent dans la mesure où le délai de réaction n'a pas permis un travail aussi approfondi. Ces commentaires ont été rédigés après une journée de réunion de la Conférence en Décembre 2001. Une annexe reprend la position de la Conférence sur les normes San Remo, position communiquée à plusieurs reprises aux instances de tutelle.

Jean-Paul Fitoussi a rencontré la Conférence en Mai 2001 pour discuter avec elle de certaines de ses idées principales. Une partie des propositions de la Conférence ont été reprises par le rapport. En sens inverse, une grande partie des idées du rapport ont été approuvées par la Conférence. D'autres ont été discutées. La Conférence insiste dans ce texte sur la question des moyens, reprise par Jean-Paul Fitoussi, moyens que toute réforme efficace suppose. Elle indique que les questions de pluridisciplinarité, de propédeutique, d'orientation ne lui paraissent pas prioritaires, ceci du fait du niveau en général assez élevé de culture générale des lycéens français. Elle avance en revanche une idée novatrice, la diversification des parcours en DEUG, pour permettre aux étudiants inégalement compétents en arrivant à l'Université, d'obtenir un même diplôme avec le même niveau d'Economie, par des voies différentes. De ce point de vue, il a semblé à la Conférence qu'un système d'ECTS « cylindrés » pouvait constituer un dispositif autorisant de tels parcours individualisés.

Les pages suivantes présentent successivement le texte de la Conférence sur la position de la discipline (I) et ses commentaires et propositions à la suite du rapport du Professeur Jean-Paul Fitoussi au ministre de l'Education nationale sur l'enseignement supérieur des Sciences économiques (II).

## **I. Position de la discipline, janvier 2001**

La science économique occupe une position médiane dans le spectre des sciences allant des sciences physiques aux sciences humaines. Science théorique et appliquée, science spéculative et finalisée, elle possède des caractères qui en font une science dans une situation intermédiaire. Cette situation de la science économique détermine celle de l' " Economie " en tant que filière au sein du système scolaire et universitaire. La formation par l'Economie en retire sa capacité à donner à ceux qui en bénéficient une adaptabilité certaine comme l'indiquent la nature et la variété des débouchés offerts aux économistes.

### *1. Position intermédiaire de la science économique dans le champ des savoirs*

La science économique traite de comportements humains et appartient ainsi au champ des sciences humaines et sociales. Mais son objet est le plus souvent quantifiable, ce qui la rapproche des sciences de la nature et la conduit à recourir de plus en plus à la modélisation et aux techniques quantitatives.

**1.** Par son objet, la science économique fait partie du champ social, elle s'intéresse aux institutions, aux normes sociales et juridiques, à l'histoire des faits. Elle reste ainsi une science sociale qui appartient aux sciences humaines en général. Le socio-économiste dialogue avec le sociologue, le théoricien de la décision avec le psychologue, l'économiste du Droit avec le juriste, etc. Par sa

méthode, l'évolution de la science économique a toutefois démontré qu'elle se prête particulièrement bien à la formalisation et à la modélisation qui occupent dans la discipline, depuis Cournot (1838), une place croissante. De sorte qu'aujourd'hui, l'Economie peut, jusqu'à un certain point, « s'écrire en langage mathématique ». Du fait de l'importance et de la spécificité des mesures dont elle a besoin, la science économique recourt aussi aux techniques statistiques et quantitatives les plus pointues, mobilisant notamment l'outil informatique. Elle est donc également une science quantitative dont les méthodes sont utiles aux milieux professionnels les plus divers. De ce point de vue, l'Economie se présente comme la science qui fait le pont entre les sciences formelles et les sciences humaines.

2. D'un autre point de vue, l'Economie est à la fois une science théorique et une science appliquée. Elle est une science éminemment théorique. La recherche en Economie, comme celle d'autres sciences comme la Physique par exemple, compte une forte tradition théorique et abstraite. Mais l'Economie trouve de nombreux champs d'application, par exemple, dans l'analyse de la conjoncture, le commerce international, la Banque, la Finance ou l'Assurance ; elle est impliquée dans de nombreux domaines d'expertise comme l'économie de la santé, du travail, des ressources humaines, de l'éducation, etc. De cette double nature vient le fait que, malgré la diversité de ses approches, la science économique se caractérise par sa capacité à avoir une approche systémique de la plupart des questions.

3. Enfin, on peut dire dans cette double perspective que la science économique est à la fois une science spéculative et une science finalisée. La théorie de l'équilibre économique général a été conçue par son fondateur, Léon Walras, "comme une science pure", comme un branche des Mathématiques, et elle s'est développée en gardant ce caractère. Mais la science économique est aussi une science finalisée en ce qu'elle analyse la société, les institutions ou les organisations "pour en améliorer le fonctionnement"<sup>2</sup>. Les décisions de politique économique sont adossées aux études de Macroéconomie théorique et au traitement des données conjoncturelles de même que des décisions des Administrations Publiques s'appuient sur les expertises visées au point précédent. Les chercheurs en Economie sont sollicités pour apporter leur contribution à la résolution de problèmes concrets et nouveaux. Ainsi, les spécialistes d'Economie industrielle sont-ils interrogés pour résoudre des problèmes d'organisation de réseau, de réglementation, de stratégie, etc. Par leur capacité à traiter l'information, les économistes trouvent aussi des débouchés spécifiques dans le champ de l'aide à la décision, dans l'entreprise ou dans d'autres institutions. En tant qu'elle est une discipline finalisée, l'Economie est "scientifique, technologique, et professionnelle :

- ✓ Scientifique : c'est-à-dire reposant sur un gisement de connaissances alimenté par la recherche
- ✓ Technologique : c'est-à-dire impliquant un certain nombre de 'savoir-faire', en liaison avec des procédures et/ou des équipements spécifiques
- ✓ Professionnelle : c'est-à-dire visant à préparer à des métiers spécifiés"<sup>3</sup>.

La Science économique est donc dans le champ des savoirs dans une position intermédiaire. Intermédiaire entre les sciences dures et les sciences humaines et sociales, elle est à la fois une science à orientation fortement théorique et à orientation plus appliquée, et une science à objectif généraliste et à objectif professionnel. Cette position intermédiaire dans les sciences confère à la filière de l' « Economie » une position médiane dans la culture scolaire et universitaire.

---

<sup>2</sup> Rapport "Perez" sur les disciplines de gestion

<sup>3</sup> id.

## *2. Position médiane de la filière Economie dans le système scolaire et universitaire*

L'« Economie » dans le système scolaire est une discipline majeure de la filière « Sciences Economiques et Sociales ». En tant que filière universitaire, l'Economie est un prolongement important de cette filière.

### A. Place des « Sciences Economiques et Sociales » dans la culture scolaire

Pendant longtemps la filière " Sciences Economiques et Sociales ", a été choisie par les élèves qui ne se sentaient à l'aise, ni dans les matières scientifiques, ni dans les matières littéraires. Aujourd'hui, notamment grâce à l'option Mathématiques créée par la réforme de 92 (et suivie par 48 % des Terminale ES), elle l'est de plus en plus par des élèves qui sont à l'aise et dans l'une et dans l'autre. On observe que parmi les bacheliers «en avance ou à l'heure», les bacheliers ES ont un taux d'accès en deuxième cycle universitaire égal à celui des bacheliers des autres filières. De sorte qu'après avoir largement porté le poids de la démocratisation de l'enseignement secondaire, on voit que, de plus en plus, la filière ES attire de bons élèves et forme sa propre élite au même titre que les autres. On note par ailleurs que c'est la filière du secondaire qui résiste le mieux à l'érosion des effectifs. En 98-99, elle a reçu 28 % des élèves de Terminale de la voie générale.

### B. Place de l'Economie dans les cursus universitaires

Au niveau de l'enseignement supérieur, l'Economie offre aux élèves de Sciences Economiques et Sociales un éventail complet de poursuites d'études : classes préparatoires aux ENS (khâgnes B/L, préparations à l'ENS Cachan), classes préparatoires aux Grandes Ecoles de Commerce, filières universitaires d'Economie et Gestion, d'AES, IUT et BTS du tertiaire. Elle offre toute une gamme de formations plutôt mathématisées ou plutôt littéraires, plutôt théoriques ou plutôt appliquées, plutôt généralistes ou plutôt spécialisées.

En ce qui concerne l'Economie à l'Université, la filière reçoit des titulaires de tous les bacs généraux, ES, S et même L. En première année de DEUG d'Economie et Gestion, les bacheliers ES représentent les deux tiers des bacheliers généraux. En 2<sup>ème</sup> cycle ou en 3<sup>ème</sup> cycle, viennent aussi à l'Economie ou à l'Econométrie des étudiants qui ont choisi de commencer par les études scientifiques de la filière MASS.

Par ailleurs, l'Economie est de plus en plus une discipline complémentaire ; ainsi l'est-elle dans les Ecoles d'Ingénieurs, en Droit, dans le secteur de la Santé, en Gestion, dans les MIAGE, en IEA, en STAPS, etc.

La position intermédiaire de l'Economie dans le champ des savoirs et dans l'appareil scolaire et universitaire confère à celle-ci des caractéristiques formatrices particulières.

## *3. Formation à, et par, l'Economie*

On comprend pourquoi l'Economie, comme discipline universitaire, est à la fois une filière de spécialité, et une filière de formation. En tant que discipline de spécialité, elle transmet des savoir-faire spécifiques. En tant que discipline de formation, elle donne des compétences générales.

L'apprentissage des techniques de formalisation confère aux étudiants des qualités intellectuelles spécifiques d'analyse, d'abstraction, de raisonnement, de rigueur. L'acquisition des techniques statistiques et la maîtrise de l'outil informatique transmettent des compétences largement utilisables dans de nombreuses situations professionnelles. La nécessaire connaissance du matériau social et des faits requiert un travail de textes et de données. Mais les études d'Economie favorisent aussi l'acquisition de connaissances techniques ou la maîtrise de langages spécialisés. Enfin, les enseignements d'Economie proprement dite sont naturellement articulés avec des enseignements

complémentaires, Droit, Histoire, Sociologie, Gestion, etc. De sorte que les études d'Economie favorisent l'accès à une culture large et générale.

Les études d'Economie à l'Université devraient ainsi permettre la poursuite d'objectifs professionnel, scientifique et culturel et social, en veillant à privilégier peut-être plus qu'actuellement le premier. Les conséquences pour la formation sont qu'il y a plusieurs équilibres à trouver entre

- ✓ la culture générale et une formation analytique forte
- ✓ une formation théorique et une orientation plus appliquée
- ✓ les enseignements économiques proprement dits et les enseignements complémentaires, notamment les langues
- ✓ une technicité sophistiquée et la parfaite maîtrise des instruments simples (ceux qui sont vraiment nécessaires dans les entreprises)
- ✓ le respect du pluralisme des approches et l'écueil d'un relativisme excessif
- ✓ l'apport de réponses techniques et le maintien de l'intérêt des étudiants
- ✓ l'enseignement académique, le travail en petit groupe et l'apprentissage de la vie en entreprise.

Les études d'Economie actuellement ne respectent pas toujours suffisamment ces équilibres, ce qui conduit à préconiser la substitution d'heures de travaux dirigés à des heures de cours, une orientation plus pratique des cursus, l'insistance sur les stages, l'augmentation des enseignements complémentaires, le recul, dans le temps, des apprentissages économiques techniques et spécialisés au profit d'enseignements d'ouverture et d'autres consacrés à la politique économique, une importance accrue donnée à la transmission de connaissances transférables dans les domaines professionnels.

Les études d'Economie, a fortiori sous ces conditions, favorisent l'accès à cette culture générale et applicable, transmettant à ceux qui la possèdent une adaptabilité certaine.

Cette adaptabilité s'observe dès le troisième cycle des études universitaires. Les maîtres en Economie peuvent accéder à des DESS dont la diversité est considérable, et dans des domaines de compétence extrêmement variés, et pas seulement en Economie stricto sensu : Ressources Humaines, Commerce extérieur, Aménagement local, Techniques de la décision dans l'entreprise, Gestion des services de santé, etc. Cette professionnalisation venant compléter une formation à la fois technique et généraliste comme on l'a indiqué donne d'ailleurs d'excellents résultats : on observe que les économistes titulaires de DESS font une concurrence sévère aux élèves des Ecoles de Commerce y compris celles de haut niveau. On n'observe pas par ailleurs de difficultés particulières d'insertion pour les économistes titulaires de DEA.

Or, de manière paradoxale, cette adaptabilité nuit d'une certaine façon à la réputation de la filière dans la mesure où elle brouille la visibilité des débouchés. De telle sorte que certains étudiants ayant entamé des études d'Economie vont vers des filières qui leur semblent, souvent à tort, plus « professionnelles ».

#### *4. Les débouchés*

L'adaptabilité des économistes peut se déduire des deux observations suivantes :

- les débouchés offerts aux économistes sont de bonne qualité
- ils sont d'une grande variété.

L'enquête réalisée en 1999 par l'APEC sur le marché de l'emploi des jeunes diplômés en Sciences Economiques témoigne de leur bonne insertion professionnelle. Pour ceux qui s'étaient inscrits à l'APEC en 1997 (correspondant à la population étudiée pour l'enquête de 1999), la durée médiane de recherche d'emploi a été de 4 mois. 88 % de ces jeunes diplômés ont désormais un emploi. La

plupart sont employés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. 41 % ont le statut de cadre dans le secteur privé ou sont fonctionnaires de catégorie A. Leur salaire annuel moyen est de 153 KF, avec un minimum de 85 KF et un maximum de 250 KF. Cette enquête montre par ailleurs que les débouchés des étudiants en Economie sont, en effet, extrêmement variés. Ils dépassent largement le champ de l'Economie proprement dite ; quant à ceux qui sont économistes, leurs pratiques sont diverses.

Une enquête locale<sup>4</sup> sur les débouchés par secteurs donne des indications globalement significatives : 1 % dans l'agriculture, 8,5 % dans l'industrie, le reste se plaçant dans le secteur tertiaire, 6 % dans les services aux particuliers, 18,5 % dans les services aux entreprises, 28 % dans la Banque et l'Assurance, 8,5 % dans la Recherche et l'Enseignement, 19,5 % dans l'Administration et 10 % dans les divers tertiaires. La diversité des emplois est évidemment plus grande encore, les plus cités étant ceux de chargés d'études, de conseiller commercial, d'analyste financier, d'enseignant.

### *Conclusion :*

Une formation à et par l'Economie requiert ainsi l'apprentissage de techniques et l'acquisition de savoir-faire diversifiés et plus encore, exige le développement de la capacité à les combiner. C'est la raison pour laquelle une formation à l'Economie est une formation par l'Economie, même lorsque certains des apprentissages nécessaires sont acquis. C'est aussi la raison pour laquelle une solide formation par l'Economie est aussi une formation de généralistes dotés de facultés d'adaptation remarquables. A l'heure où se développent les activités tertiaires liées au traitement de l'information et de la communication au détriment des activités de type industriel, les étudiants en Economie verront leurs débouchés se développer et se diversifier, et leur formation est un véritable enjeu pour l'avenir.

Elle suppose des moyens permettant le travail en petits groupes pour l'acquisition des bases mathématiques, des techniques quantitatives, des techniques de traitement des données, mais aussi pour le renforcement des compétences de lecture (travail sur les textes théoriques, travail sur les sources statistiques, etc.) et d'écriture (dissertation, synthèse de rapports, notes de lecture, etc.).

Les caractéristiques de cette formation rendent permanent la recherche d'un équilibre entre les apprentissages, leur spécificité et leur complémentarité, équilibre d'autant plus difficile à trouver que les étudiants et les situations pédagogiques sont hétérogènes. Plus que d'autres disciplines peut être, l'Economie aujourd'hui a besoin que des expériences pédagogiques variées, sur la base de projets précis, soient conduites, avec les moyens nécessaires, et confrontées.

## **II. Commentaires et propositions de la Conférence des doyens de facultés et directeurs d'UFR d'Economie réunie le 30 octobre 2001 à la suite de rapport de Monsieur le Professeur Jean Paul Fitoussi au Ministre de l'Education Nationale sur l'enseignement supérieur des sciences économiques**

Depuis plusieurs années, nous poursuivons au sein de la Conférence une réflexion sur l'offre de formation de notre secteur disciplinaire, son évolution et les contraintes de gestion des UFR. A plusieurs reprises, nous avons rencontré la Direction de l'Enseignement Supérieur à ce sujet. Nous nous félicitons qu'après le rapport Vernières, un rapport officiel sur notre discipline confirme et complète notre diagnostic et fasse des propositions pédagogiques et institutionnelles.

---

<sup>4</sup> Université de Toulouse 1.

La plupart de celles-ci recueillent une large adhésion au sein de la Conférence. Nous souhaitons que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale puisse les examiner en relation avec les commentaires ci-dessous.

## 1. Réformes pédagogiques

Les UFR de Sciences Economiques ont tenté de modifier l'organisation des enseignements, d'une part pour tenir compte de la profonde évolution de la discipline du fait de son développement scientifique, d'autre part afin d'obtenir une meilleure adéquation entre leur offre de formation et les compétences indispensables pour une bonne insertion sur le marché du travail.

Cependant, le bureau de la Conférence a indiqué à plusieurs reprises à la Direction de l'Enseignement Supérieur qu'il était très difficile de prendre en compte ces contraintes aussi bien sur le plan national (normes San Remo) qu'au niveau local (contrat d'établissement).

Nous souhaitons commenter les points suivants du rapport.

### A. Le DEUG Economie et Gestion

La création d'une première année « ouverte » (propédeutique) ne nous semble pas devoir être retenue. Le DEUG Economie et gestion est, en effet, déjà un diplôme pluridisciplinaire avec des enseignements d'Economie, de Gestion, de Droit, de Mathématiques et de Statistiques sans compter des enseignements d'ouverture et de langues.

En revanche, notre DEUG doit selon nous répondre au problème posé par l'hétérogénéité du public.

### B. La réponse à l'hétérogénéité des étudiants

La relative faiblesse des taux de réussite en DEUG est un indicateur qui a justifié de nombreuses réformes. L'idée que ces résultats sont dus à un défaut d'orientation a été avancée à plusieurs reprises et des systèmes d'orientation et de passerelles ont été mis en place. Le succès d'un tel dispositif est très limité.

La conférence constate que l'échec n'est pas d'abord un problème d'orientation. Elle pense en revanche que la grande hétérogénéité de nos étudiants crée une difficulté particulière. Elle propose la mise en place d'une offre de formation différenciée et suggère que les parcours puissent être individualisés dès le DEUG.

Il est possible de concevoir un premier semestre qui permettrait à chaque étudiant de dresser un bilan de ses compétences. Ensuite, le DEUG pourrait se décomposer en 3 parties : une partie d'enseignements fondamentaux ; une partie offrant le choix entre un renforcement des compétences de base (technique d'écriture, de communication orale, soutien en mathématiques fondé sur un travail en petits groupes, etc.) ou des enseignements dans d'autres disciplines (idée de « mineure » du rapport) ; une troisième partie comprendrait des enseignements complémentaires et serait ouverte sur d'autres enseignements librement choisis.

### C. La poursuite des innovations pédagogiques

Comme le souligne le rapport, nos UFR ont développé des innovations pédagogiques « pour rendre les cours de base plus attrayants et notamment plus interactifs » (p. 157). La Conférence souhaite les prolonger et mieux intégrer les nouvelles technologies, outils indispensables dans notre discipline. L'enseignement en Sciences Economiques, plus que celui d'autres disciplines, exige aujourd'hui la maîtrise de compétences plurielles (analyse de textes théoriques, capacité d'écriture, raisonnement formel et mathématiques, traitement statistiques et informatisé de données empiriques, etc.) et la capacité à lier ces compétences.

La poursuite de ces choix pédagogiques est de plus en plus difficile, voire impossible dans les petites UFR. Nous souhaitons donc insister sur les deux points suivants :

- Nous sommes passés à une configuration avec moins de cours magistraux et plus de TD. Une inversion s'est produite mais elle n'a pas été prise en compte dans les normes. Le coût global d'une année augmente mais la dotation n'a pas changé.
- Le développement des nouvelles technologies dans une grande partie des enseignements accentue le décalage entre les normes et les moyens que nous devons mettre en œuvre pour une bonne adéquation entre notre offre et les besoins du marché du travail.

Il s'avère dès lors indispensable de reclasser notre filière dans la grille San Remo. Le document en annexe ci-jointe envoyé en avril 1999 à Madame la Directrice de l'Enseignement Supérieur résume la demande récurrente de la Conférence. Le Professeur Fitoussi en fait d'ailleurs une condition nécessaire à la réussite de toute réforme pédagogique dans la filière (p. 153).

Notre filière devrait avoir le classement du DEUG Sciences mention MASS sur le plan des normes San Remo et le même volume horaire étudiant (600 heures / an).

Les responsables des UFR pourraient ainsi mettre en pratique les recommandations du rapport : cours intégrés, modification du rapport CM / TD en faveur des TD, enseignements permettant une pédagogie plus active, accompagnement du travail personnel des étudiants, conférences de méthodes, etc.

Il s'agit :

- de donner les moyens aux responsables de diplômes de développer leur politique d'adéquation aux conditions de l'insertion professionnelle
- d'éviter la procédure de marchandage dans les commissions et conseils des Universités d'attribution des crédits
- de développer l'ingénierie pédagogique requise par notre discipline. Une place plus importante devrait être faite aux enseignements liés aux nouvelles technologies.

## *2. Réformes institutionnelles*

Les propositions contenues dans le rapport engage l'organisation des études universitaires en général au delà de notre secteur disciplinaire. La Conférence, pour ce qui la concerne, apporte les précisions suivantes :

### A. Le 3/5/8

L'organisation des cursus universitaires selon une structure en 3/5/8, correspondant à la tendance actuelle et préconisée dans le rapport (pp. 160-168), est applicable aux études de Sciences Economiques. La sortie à bac + 3, c'est-à-dire au niveau licence, passe alors par l'obtention d'une licence professionnelle ou, plus exceptionnellement, par une licence proposant d'autres formes de professionnalisation (stage en entreprise, préparation aux concours de la fonction publique, etc.), cette dernière devant rester le plus souvent assortie d'une mention correspondant à un début de spécialisation.

Mais la formation de Sciences Economiques a surtout vocation à conduire à un prolongement des études à bac + 5. La Conférence souligne la très bonne insertion professionnelle des étudiants titulaires d'un DESS et souhaite l'ouverture de nouveaux DESS en Sciences économiques dans le cadre des prochains contrats quadriennaux.

Quant à la sortie au niveau bac + 8, elle s'inscrit naturellement dans la poursuite d'études en thèse pour les titulaires du DEA.

## B. L'évaluation

Concernant l'évaluation des enseignements et des formations, nous sommes globalement favorables aux propositions faites dans le rapport même si nous souhaitons y apporter quelques nuances. L'évaluation des enseignements ne serait pas destinée à être rendue publique, mais une synthèse pourrait en être faite par le directeur de l'UFR. De même l'évaluation des cursus par le CNE devrait être essentiellement un outil utilisable par l'UFR pour améliorer les formations. Les contrats d'établissement devraient aussi mieux intégrer les résultats des évaluations des formations.

## C. Statut des enseignants chercheurs

Concernant le statut et la rémunération des enseignants chercheurs, le rapport met en lumière des problèmes et fait des propositions. D'une part, la faiblesse de la rémunération des enseignants chercheurs en comparaison avec celles qui sont en vigueur dans de nombreux autres pays, ou avec celles de fonctionnaires français de niveau comparable, pose un problème de fond qui doit être traité si l'on veut maintenir la qualité de l'enseignement supérieur français. D'autre part, il nous paraît en effet nécessaire d'assouplir la notion de service des enseignants chercheurs si l'on veut les inciter à mettre en œuvre de réelles innovations pédagogiques, en particulier en premier cycle, comme l'indique le professeur J.-P. Fitoussi.

L'intérêt suscité par le rapport du professeur J.-P. Fitoussi au sein de la Conférence nous conduit à demander à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale la mise en œuvre rapide des mesures préconisées. L'adoption des propositions formulées dans la première partie de ce document permettrait aux responsables des filières de Sciences économiques de procéder à une application immédiate des réformes pédagogiques.

### *3. Annexe : la filière Sciences économiques et les normes San Remo*

*« Pouvons-nous continuer à professionnaliser sans reconnaissance officielle de l'évolution scientifique de notre discipline ? »*

Les Facultés des Sciences Economiques occupent une place importante dans l'architecture des diplômes, c'est-à-dire dans les formations que l'Université française offre dans le secteur des sciences humaines. Elles ont dû accueillir, gérer et former un flux croissant d'étudiants dans des conditions souvent difficiles. Fidèles à la tradition universitaire, elles proposent des formations de haut niveau en analyse économique qui conduisent jusqu'au doctorat, à l'enseignement et à la recherche.

Dans le cadre de leurs missions, elles se sont de plus en plus ouvertes au monde de l'entreprise en renforçant les formations et en diversifiant les débouchés. Les filières classiques ont été renforcées et de nombreuses filières professionnalisées ont été créées et développées dans les domaines des organisations publiques et privées. Celles-ci offrent à côté d'enseignements fondamentaux, les compétences indispensables à une bonne intégration dans le monde économique.

Ces actions se sont déroulées dans un cadre réglementaire qui a faiblement évolué et elles n'ont été que faiblement prises en compte dans les normes des filières classiques. Le point central du dispositif financier étant le modèle de répartition des moyens, c'est-à-dire les normes San Remo.

## A. L'évolution de notre discipline

Le système actuel de calcul n'a absolument pas intégré les modifications que les Facultés des Sciences Economiques ont dû mettre en place pour une meilleure adéquation entre notre offre de formation et les compétences indispensables pour une bonne insertion sur le marché du travail.

Notre discipline a considérablement évolué depuis une quinzaine d'année. L'enseignement de celle-ci en raison des développements scientifiques dans les matières principales ne correspond plus à la structure répertoriée dans la grille San Remo : de nombreux cours en amphi, (cours magistraux) et peu de TD, (en fait réservés aux matières dites fondamentales). Le cursus de sciences économiques ne peut plus se concevoir en grande partie dans des amphis ; le cœur de nos matières nécessite de plus en plus de travaux dirigés et même des amphis moins nombreux pour une pédagogie plus active (d'où des dédoublements indispensables). Les outils de notre discipline (statistiques, économétrie, analyse des données...) doivent trouver très rapidement des applications en petits groupes et souvent dans des salles spécialisées.

Nous sommes donc passés à une configuration avec moins de cours magistraux et plus de TD. Une inversion s'est produite ; celle-ci n'a pas été prise en compte dans les normes. Le coût global d'une année augmente mais la dotation normée n'a pas changé.

### B. Pour une modification du H/E dans notre discipline

Notre discipline s'est éloignée du cursus des Facultés de Droit et de Sciences politiques. La modification du ratio serait la reconnaissance par notre ministère de l'évolution de notre spécialité. L'évolution de notre discipline se rapproche de plus en plus des cursus scientifiques, plus exactement de la filière MASS. L'examen des maquettes pédagogiques de toute filière illustre ce rapprochement : des matières fondamentales avec de nombreux TD, (et même pour certains enseignements dans ce DEUG des cours/TD), les outils enseignés en TD, et de nombreuses matières complémentaires (comptabilité, langues...).

Les études statistiques de la Conférence des doyens démontrent la sous-dotation qui résulte de l'écart permanent entre la dotation théorique de nos cursus et leur coût réel ; cet écart est tout à fait important pour nous.

Nous avons calculé qu'un étudiant d'une année de premier cycle nous coûte 9,2 heures alors que nous ne percevons qu'une dotation théorique de 6,2 heures. En second cycle le coût est de 10,2 pour 7,2. Nous avons évalué l'écart, c'est-à-dire cette sous-dotation à trois heures entre la norme San Remo et notre coût réel par étudiant.

Cet écart correspond justement à la dotation de la filière MASS.

*Nous demandons donc que notre ministère examine la possibilité de modifier le classement des filières de sciences économiques dans la grille San Remo. Cette action serait un signal très fort envoyé aux directeurs et doyens qui ont développé une politique d'adéquation de notre discipline à l'insertion professionnelle.*

*Cette décision aurait aussi un impact fort pour les Facultés dans le cadre des discussions qu'elles doivent avoir au sein des différents conseils de leur université.*

*Cette décision traduira la reconnaissance de l'évolution scientifique de notre discipline.*

## **Conclusion**

La qualité des débouchés trouvés par les étudiants des filières d'Economie justifie les efforts faits par ces dernières pour maintenir leurs flux d'étudiants. Cependant, la diversité de ces débouchés plaide pour celle des cursus offerts, allant des plus formalisés (dont des IUP nationalement labellisés « Ingénierie Economique ») à de plus littéraires. L'importance des flux

d'étudiants par rapport aux débouchés d'économistes purs incite à retarder la formation à l'Economie et à mettre en œuvre en premier lieu une formation par l'Economie, ouverte et développant les capacités de base : . ouverte, parce que complétée par des enseignements dans les disciplines voisines que sont la Gestion, le Droit, la Sociologie, la Philosophie Politique, l'Histoire des faits, etc., dont on pourrait souhaiter qu'ils soient mieux articulés et non juxtaposés aux enseignements de l'Economie ;

. orientée vers l'acquisition des techniques quantitatives (traitement des données, etc.), des capacités d'écriture (dissertation, notes de synthèse, commentaires de tableaux, etc.), une bonne maîtrise de l'outil informatique et des langues étrangères.

La conception de grands cours intégrant l'Analyse Economique, l'Histoire des faits, les débats théoriques, proposée par Jean-Paul Fitoussi, doit retenir l'attention. Elle peut être prolongée par la remarque selon laquelle de nouveaux types d'exercices pédagogiques occupent une place plus importante que par le passé. Si les travaux dirigés peuvent être faits par les doctorants, les enseignements exigeant un lourd investissement pédagogique (enseignements à fort contenu méthodologique comme la préparation à la dissertation ou à la rédaction de notes de synthèse, etc.) doivent être faits par des titulaires et être comptés comme des cours. Par ailleurs, on peut regretter que la créativité et l'intérêt des étudiants ne soient pas plus sollicités par des travaux individuels et collectifs adéquats qui, pour être formateurs, supposent un encadrement par des enseignants chevronnés. Le système de comptage actuel en heures équivalent TD (cours = 1.5 HeqTD) pourrait être étendu avec par exemple les grands cours (2 HeqTD), les cours spécialisés, les exercices à fort contenu méthodologique, les encadrements de travaux (1.5 HeqTD) et les TD proprement dits.

La nécessaire adaptation de nos cursus à l'évolution de la discipline, à l'introduction des nouvelles technologies, à l'exigence de professionnalisation, à l'hétérogénéité des nouveaux étudiants, à la variété des débouchés, suppose des moyens supplémentaires. Il ne s'agit pas d'espérer atteindre ceux dont disposent les élèves des classes préparatoires ou des grandes écoles, mais d'obtenir l'égalité de traitement avec une filière très proche, celle des MASS.